



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

République centrafricaine

Question écrite n° 63185

Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la gravité des événements survenus dernièrement en Centrafrique et sur le rôle de la France face à cette situation. En effet, des sources fiables et concordantes ont fait état de tueries importantes perpétrées depuis le début de ce mois à l'encontre de membres de l'ethnie yakoma. La population civile innocente paye au prix fort les conséquences de la lutte sans merci pour le pouvoir dans les sphères dirigeantes. La France ne peut pas rester indifférente aux malheurs des Centrafricains aggravés par des ingérences militaires étrangères. Il lui demande en conséquence son appréciation sur les récents événements et les dispositions prises ou envisagées par notre pays pour contribuer durablement au rétablissement de la paix et de la légalité en République centrafricaine.

Texte de la réponse

La République centrafricaine a été le théâtre dans la nuit du 27 au 28 ai 2001 d'une tentative de coup d'Etat contre le président démocratiquement élu Ange Félix Patassé. Cette tentative, dans laquelle était impliqué l'ancien président Kolingba, a été mise en échec par les forces armées centrafricaines, auxquelles se sont associées des forces venues de pays voisins. Elle a été fermement condamnée par la France, ainsi que par le Conseil de sécurité des Nations unies, l'OUA et l'Union européenne. Ces événements ont été accompagnés d'exactions à l'encontre des populations civiles, sur fond de division ethnique. La France, avec d'autres, s'est efforcée de convaincre les autorités et l'ensemble des forces politiques centrafricaines de s'engager sur la voie de la réconciliation nationale. Au Conseil de sécurité, elle a encouragé la mission à Bangui du général Amadou Toumani Touré, envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies. M. Kofi Annan a par ailleurs nommé le général Lamine Cissé comme son représentant spécial chargé de prendre la direction du bureau des Nations unies en République centrafricaine (BONUCA). Cette structure a vocation à promouvoir la réconciliation nationale et à coordonner l'aide aux populations civiles, notamment les personnes déplacées à l'intérieur du pays, qui demeurent nombreuses. La France a contribué à l'effort humanitaire à hauteur de 1,5 million de francs français, soit 15 tonnes de vivres et de matériels divers pour venir en aide aux victimes des derniers événements. L'ambassadeur de France a accueilli à sa résidence plus d'une centaine de personnes menacées par les affrontements. La majeure partie d'entre elles a pu, à ce jour, quitter ce refuge sans être inquiétée. La France, avec une aide au développement de 885 millions de francs français entre 1997 et 2001, se place au premier rang des partenaires bilatéraux de la République centrafricaine. Cette aide est essentiellement destinée au renforcement des institutions, des ressources humaines et du tissu économique centrafricain.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Brard](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63185

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 juillet 2001, page 3748

Réponse publiée le : 6 août 2001, page 4495